

Le PRÉSIDENT: Très bien.

M. Cowan:

D. Voulez-vous parler du service sur les Grands Lacs?—R. Non.

D. Je veux dire les lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur.

Le PRÉSIDENT: Il pourrait en être question si des subventions étaient payées aux navires sur les Grands Lacs. En l'absence de subventions, les navires sur les Grands Lacs ne sauraient être mis en cause.

M. Cowan:

D. Y en a-t-il?—R. Il y a un service de bateaux sur le lac Erié. Il y a le service entre l'île Pelée et la terre ferme.

D. C'est le seul?—R. Oui, le seul. Nous lui payons environ \$8,000 ou \$9,000.

M. Neill:

D. Y a-t-il un service postal?—R. Sur les Grands Lacs?

D. Oui?—R. Il peut y en avoir mais mon ministère n'a rien à y voir.

D. Il faudrait le demander au ministère des Postes?—R. Oui.

M. COWAN: Merci, monsieur le président. J'ai à m'absenter et c'est pour cela que j'ai posé cette question.

Le PRÉSIDENT: Très bien; continuons.

Le TÉMOIN: L'autre service est celui de la *British Columbia Steamships, Limited*. Cette compagnie dirige un service de navires de marchandises entre la Colombie-Britannique et la Chine qui comprend deux navires dont les propriétaires sont canadiens et qui sont immatriculés au Canada. *The City of Vancouver* et *The City of Victoria* sont tous deux immatriculés au Canada en date de l'année 1920.

M. Neill:

D. Quel est le montant de la subvention?—R. La subvention est de \$4,950 par voyage, et la subvention annuelle dépend du nombre de voyages par chaque navire. Ils ne sont tenus à faire que 12 voyages seulement, mais ils peuvent en faire 24.

D. Pour lesquels ils sont subventionnés?—R. Oui, nous payons notre part sur les 24 voyages, mais la compagnie n'est pas tenue de donner un service de plus de 12 voyages, suivant les besoins du commerce.

D. Cette subvention est accordée pour les fins du commerce du bois?—R. Oui.

D. Ce service est aussi d'une grande utilité. Les navires n'allaient-ils pas en Australi?—R. Ils ne vont qu'en Chine maintenant, mais en premier lieu ils allaient aussi en Australie.

D. Oui? Mais depuis n'y a-t-il pas eu de subvention pour un service en Australie?—R. Cette subvention est comprise dans notre crédit, libellé ainsi: en Australie et / ou en Chine; mais cela n'est réellement pas nécessaire et vous pouvez vraiment biffer le mot Australie.

D. Et cette subvention est de \$4,950 par voyage?—R. \$4,950 par voyage, c'est-à-dire deux navires canadiens qui font environ 4 voyages par année chacun.

D. Au début, la subvention était de \$180,000, n'est-ce pas, monsieur Bawden, ou à peu près cela; on avait commencé à donner une subvention minimum?—R. Avant l'inauguration de ce service, il y avait l'*Australia-British Columbia Shipping Company*, et elle touchait une subvention de \$7,700 par mois, soit \$92,400 par année.

D. Je croyais que c'était \$192,000?—R. Non, pas pour le service en Australie ou en Chine. Outre ces navires qui font quatre voyages par année, le reste du service est effectué par des navires nolisés dont les propriétaires sont ordinairement des citoyens britanniques.